

LA MORT DE RÉMY FRAISSE EST UN CRIME D'ÉTAT...

Le 25 octobre, Rémi Fraisse mourait lors d'une manifestation d'opposition à un projet de barrage à Sivens, dans le Tarn. Il a succombé à l'explosion d'une grenade offensive lancée par la gendarmerie.

La Fédération anarchiste dénonce ici un assassinat. Les forces répressives de l'État et du capital portent la responsabilité de la mort du jeune homme.

Dans ce sens, nous dénonçons les interventions politiques honteuses concernant cet événement. Le retournement effectué nie à Rémi Fraisse le statut de victime d'un crime policier en le posant coupable d'avoir participé à une manifestation jugée violente.

De plus, nous exprimons notre inquiétude vis-à-vis de cette situation inédite où le ministre de l'Intérieur assume cet assassinat, soutenu en cela par nombre de parlementaires. La prochaine victime des forces de l'ordre lors d'une manifestation, une grève, une expulsion, un contrôle d'identité, etc..., sera-t-elle considérée comme responsable de sa propre mort pour sa potentielle participation à un acte illégal?

À propos des mobilisations légitimes qui ont suivi l'événement, nous condamnons les provocations et intimidations étatiques, via le déploiement policier digne d'un État totalitaire, et la campagne mensongère menée dans les médias.

Contre l'impunité de la police.

Contre les projets inutiles.

Nous n'abandonnerons pas le combat.

FÉDÉRATION ANARCHISTE
